

## En Bretagne, la population augmenterait d'ici 2040 quel que soit le scénario envisagé

Si les tendances démographiques et migratoires récentes se poursuivaient, la population bretonne augmenterait de plus de 400 000 habitants entre 2018 et 2040. En complément du scénario central (Insee Analyses Bretagne n°89), le réseau des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne a élaboré et proposé quatre scénarios alternatifs qui tiennent compte de changements majeurs liés à la vitalité de l'économie ou au rapport à l'environnement. Des projections ont été réalisées à partir de ces scénarios afin d'anticiper leurs conséquences sur les évolutions démographiques dans la région. Dans tous les cas, la population bretonne augmenterait d'ici 2040, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus s'accroîtrait fortement, et l'est de la région resterait dynamique. En revanche, l'évolution du nombre de personnes en âge de travailler et de jeunes de moins de 20 ans est plus sensible au scénario. Selon celui qui est retenu, la croissance de la population serait plus ou moins marquée et la Bretagne compterait entre 3 642 000 et 3 905 000 habitants en 2040.

Auteurs : Hervé Bovi, Dominique Tacon (Insee)

La population bretonne augmente continuellement depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient à l'avenir, la Bretagne gagnerait plus de 400 000 habitants entre 2018 et 2040 (+ 0,52 % par an, en regard d'une augmentation annuelle moyenne de 0,34 % en France métropolitaine). Cette hausse s'expliquerait principalement par l'augmentation du nombre d'habitants de 65 ans ou plus. L'effectif des moins de 20 ans resterait stable, tandis qu'entre les deux, la population d'âge actif augmenterait faiblement (+ 45 000 personnes, soit + 0,11 % par an). La croissance démographique se concentrerait dans la partie orientale de la région, couvrant l'Ille-et-Vilaine et une large frange littorale du Morbihan. C'est également dans ces zones que le nombre de Bretons de moins de 65 ans augmenterait le plus. Ces éléments de projection s'appuient sur l'hypothèse d'un maintien des tendances actuelles en matière de démographie et de mobilités résidentielles. Si ces comportements venaient à changer (*méthodologie*), l'évolution de la

population au sein de la région en serait modifiée. Ainsi, quatre scénarios ont été envisagés pour la Bretagne (*encadré*). Ils décrivent des changements possibles dans la vie des habitants, notamment quant à leur relation à l'environnement, à la vitalité de l'économie, à l'émergence ou au renforcement de technologies, ou encore à l'organisation territoriale régionale. Ces changements se traduiraient

dans les mouvements migratoires, qu'ils soient internes à la Bretagne ou avec les autres régions, modifiant ainsi les évolutions démographiques futures.

### Des scénarios possibles pour la Bretagne

La première perspective imaginée, « Changement climatique structurant »,

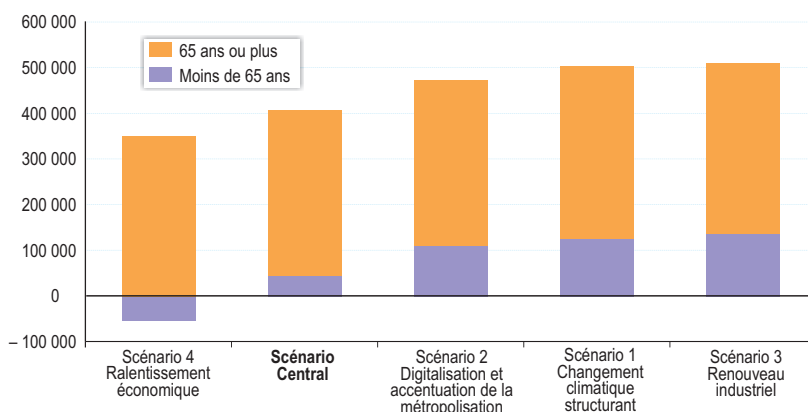
### Quatre scénarios prospectifs à l'horizon 2040

Quatre scénarios prospectifs élaborés par les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne ont été analysés. Ils reposent sur les hypothèses de fécondité et de mortalité du scénario central du modèle Omphale de l'Insee, mais différent par leurs hypothèses migratoires qui traduisent des environnements économiques spécifiques.

Le scénario 1, intitulé « **Changement climatique structurant** », traduit un modèle de développement alternatif, avec une agriculture et une industrie qui se réorientent et une régulation urbaine renforcée. Ce modèle émerge en Bretagne en réponse aux effets du changement climatique. Le scénario 2, « **Digitalisation et accentuation de la métropolisation** », fait suite à un déclin de l'emploi dans l'industrie traditionnelle et agroalimentaire (concurrence internationale, renchérissement des matières premières). L'économie se numérise et de nouveaux modes de travail se développent. Parallèlement, les métropoles bretonnes accroissent leur rayonnement, en se renforçant dans les domaines de la recherche et du tertiaire supérieur. Dans le scénario 3, « **Renouveau industriel** », la région présente une offre territoriale organisée autour de villes intermédiaires. Le tissu industriel breton se renforce grâce à ses pôles déjà existants dans lesquels se développent la recherche et l'innovation ainsi que les universités. Dans le scénario 4, « **Ralentissement économique** », la Bretagne subit sa situation périphérique : elle ne parvient pas à développer ses capacités d'accueil de population, ni à développer de nouvelles filières économiques. Le littoral reste attractif pour les retraités locaux ou venant d'autres régions.

## 1 Une modification de la structure de la population par âge qui diffère selon les scénarios

Évolution de la population bretonne entre 2018 et 2040 par tranche d'âge et scénario (en nombre d'individus)



Source : Insee, Omphale 2017.

est celle d'un contexte où le changement climatique serait structurant et orienterait prioritairement les choix de résidence des habitants. L'attrait du cadre de vie régional se traduirait notamment par des arrivées extérieures plus nombreuses de population d'âge actif. Dans le même temps, les familles avec enfants ainsi que les retraités vivant dans le périurbain se redirigeraient plutôt vers les zones urbaines pour profiter des services offerts et diminuer leur coût de transport. À l'inverse, davantage de familles bretonnes à la recherche d'une meilleure qualité de vie feraient le choix de s'installer dans des zones plus isolées, proches de la nature.

Dans le deuxième scénario envisagé, « Digitalisation et accentuation de la métropolisation », l'attractivité de Rennes et de Brest se renforcerait. Les deux métropoles attireraient à la fois de nouveaux étudiants et de nouveaux actifs qualifiés en provenance d'autres régions. En revanche, les emplois du secteur industriel seraient globalement moins nombreux. Par conséquent, les territoires spécialisés dans l'industrie deviendraient moins attractifs pour les salariés du secteur, qu'ils soient bretons ou en provenance d'autres régions. De plus, les modifications du tissu productif régional recentreraient les emplois sur les zones urbaines, qui attireraient ainsi les familles avec enfants. En parallèle, d'autres familles avec enfants profiteraient de l'essor de la digitalisation pour s'installer sur le littoral grâce au travail à distance.

Dans un troisième scénario, « Renouveau industriel », le développement de la recherche et de l'innovation dans l'industrie attirerait plus d'actifs extérieurs dans les zones urbaines et industrielles. Il freinerait les départs d'actifs depuis les territoires industriels. La nouvelle répartition des emplois régionaux inciterait davantage de familles avec enfants à quitter les pôles

urbains pour s'installer en périphérie. L'attractivité des zones universitaires bretonnes serait accentuée par le dynamisme de l'emploi sur l'ensemble du territoire régional et par le développement des emplois hautement qualifiés.

Enfin, un quatrième scénario, « Ralentissement économique », envisage une baisse de l'activité dans la région. Cela se traduirait par une baisse des arrivées de personnes d'âge actif dans toute la région. Reflétant la faible attractivité de la région en termes d'emploi, les arrivées d'étudiants seraient également moins nombreuses dans les villes universitaires. Le littoral resterait alors le seul atout régional en matière d'attractivité, et accueillerait davantage de retraités.

Si ces futurs possibles sont très différents les uns des autres, certaines caractéristiques des évolutions démographiques à venir dans la région restent identiques quel que soit le contexte envisagé.

### Une croissance de la population jusqu'en 2040, quelles que soient les hypothèses retenues

Tout d'abord, dans tous les cas de figure envisagés, les Bretons seraient plus nombreux en 2040 qu'aujourd'hui, jusqu'à 3 905 000 en cas de renouveau industriel (scénario 3). Bien évidemment, la survenue d'un ralentissement économique régional (scénario 4) aboutirait à freiner la croissance démographique actuelle, mais les incidences d'une telle situation ne seraient pas suffisantes pour réduire la population bretonne. Dans ce cas le moins favorable, elle s'établirait à 3 642 000 habitants en 2040 (figure 1).

De même, dans tous les scénarios, les classes d'âge supérieures à 65 ans sont celles qui gagneraient le plus d'habitants. Ainsi, quelles que soient les hypothèses sur le plan économique et leurs incidences sur la population en âge de travailler, l'effectif régional

des 65 ans ou plus serait systématiquement celui qui progresserait le plus. Selon le scénario, ils seraient entre 1 078 000 et 1 106 000 en 2040, soit plus de 350 000 de plus qu'en 2018.

Enfin, dans toutes les situations envisagées, la croissance démographique se concentrerait dans les territoires à l'est de la région, dans une zone qui couvre l'Ille-et-Vilaine et le littoral morbihannais, en lien avec son attractivité pour les personnes en âge de travailler. Si le nombre de 65 ans ou plus serait croissant sur l'ensemble de la Bretagne, le dynamisme de l'emploi dans l'est de la région et l'attractivité du littoral morbihannais permettraient à ces territoires de continuer à attirer également des personnes d'âge actif, avec leurs enfants, quel que soit le scénario.

Au-delà de ces constats indépendants du scénario considéré, des mouvements de population différents se produisent dans chacun des contextes envisagés. Ceux-ci influent logiquement sur la population totale à l'horizon 2040, mais ces différences ont également des conséquences sur les évolutions localisées de la population, dans son ensemble et par classe d'âge.

### Une baisse de la population en âge de travailler en cas de ralentissement économique

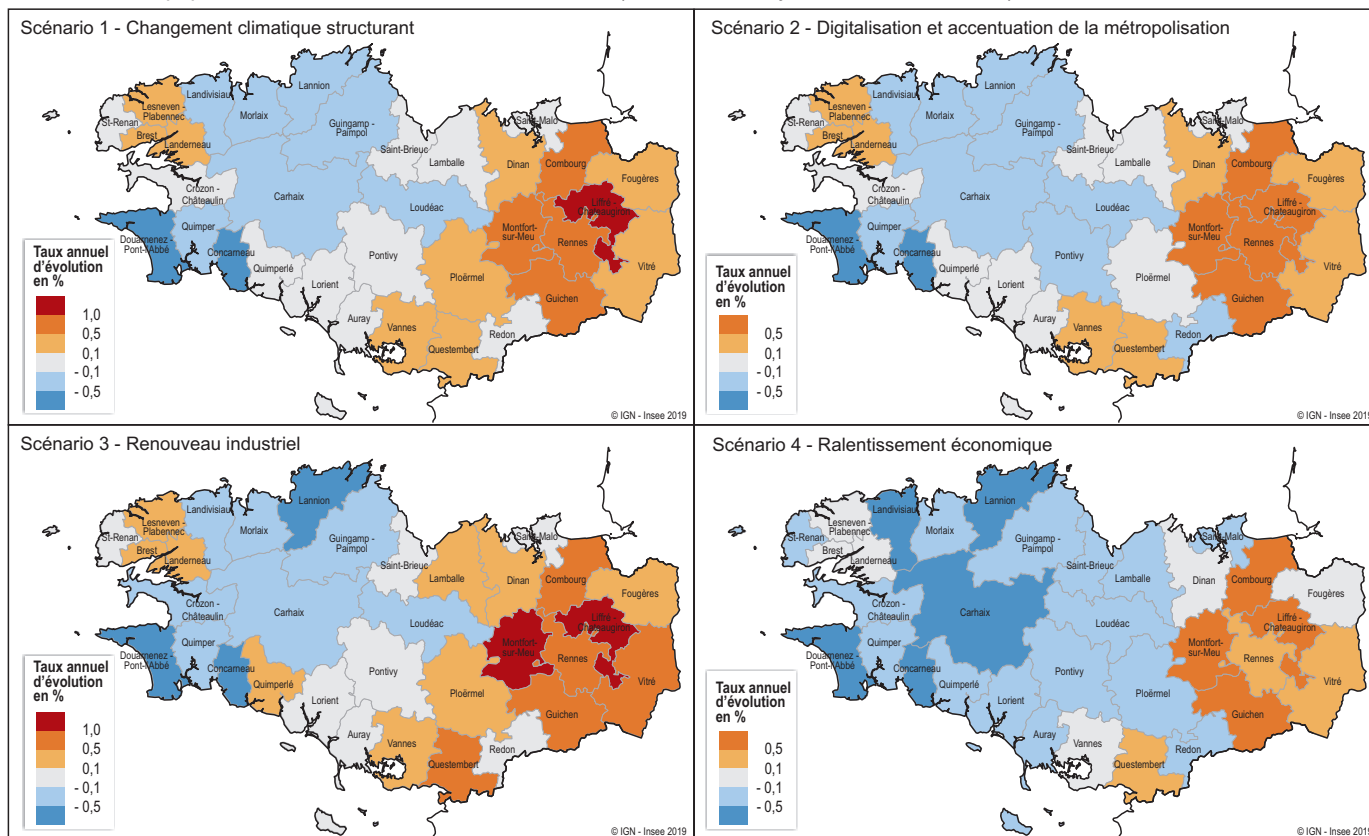
La population d'âge actif est celle dont l'évolution entre 2018 et 2040 est la plus sensible au scénario retenu, à l'échelle de la région. Si selon les trois premiers scénarios la population des 20-64 ans augmenterait, elle diminuerait en revanche de 25 000 personnes d'ici 2040 sous l'hypothèse d'un ralentissement économique (scénario 4). La croissance de la population dans cette classe d'âge serait la plus forte (+ 108 000 individus) en cas de renouveau industriel (scénario 3).

Localement, les effets attendus des scénarios sur la répartition géographique des emplois au sein de la région impliqueraient des évolutions différentes de la population des 20-64 ans selon les hypothèses retenues (figure 2). Ainsi, en cas de ralentissement économique régional (scénario 4), seuls les territoires de l'est de la région gagneraient des personnes d'âge actif. Ces gains seraient néanmoins limités (+ 26 000 individus à Rennes Métropole contre + 41 000 dans le scénario central ou scénario de référence). À l'inverse, la baisse de la population des 20-64 ans serait accentuée dans les territoires qui perdaient déjà des habitants de cette classe d'âge dans le scénario de référence : dans les zones de Lannion, Concarneau et Douarnenez-Pont-l'Abbé, la population des 20-64 ans baisserait de plus de 15 % entre 2018 et 2040.

Dans les trois autres scénarios envisagés, le nombre de personnes en âge de travailler

## 2 Une croissance du nombre de personnes en âge de travailler dans l'est de la région, quel que soit le scénario

Évolution de la population des 20-64 ans selon les scénarios (taux annuel moyen entre 2018 et 2040)



Source : Insee, Omphale 2017.

augmenterait assez nettement en Bretagne. La hausse varierait entre 4,8 % en cas de centralisation de l'activité dans les métropoles (scénario 2) et 5,8 % en cas de prise en compte d'un contexte climatique et énergétique fort (scénario 1). Le renouveau industriel (scénario 3) profiterait davantage aux territoires dans lesquels l'industrie est largement présente. À titre d'exemple, la zone de Vitré verrait son nombre de 20-64 ans croître de 13,5 % entre 2018 et 2040, augmentant ainsi de 8 200 individus d'ici 2040 (soit près du double du scénario de référence). À l'inverse, les hypothèses du scénario de digitalisation et accentuation de la métropolisation (scénario 2) sont principalement favorables aux métropoles de Brest et Rennes, qui gagneraient respectivement 10 900 et 51 000 individus âgés de 20 à 64 ans. Enfin, le scénario du changement climatique structurant (scénario 1) contribuerait à améliorer principalement la situation des territoires éloignés des principaux zones urbaines. Par exemple, le nombre de personnes d'âge actif augmenterait de 3 600 (+ 8,6 % entre 2018 et 2040) dans la zone de Fougères.

Dans les trois cas, la quasi-totalité des territoires bretons connaîtrait une évolution du nombre d'habitants de 20 à 64 ans supérieure à celle du scénario de référence. Cependant, neuf territoires verraient les 20-64 ans reculer quel que soit le scénario : Douarnenez-Pont-l'Abbé, Concarneau,

Lannion, Carhaix, Landivisiau, Quimper, Morlaix, Guingamp-Paimpol et Loudéac.

### Entre 11 200 et 22 400 jeunes supplémentaires dans la métropole rennaise

L'évolution de la population des moins de 20 ans est également sensible au contexte choisi. Leur effectif pourrait varier selon les scénarios entre - 28 500 à + 29 800 individus entre 2018 et 2040, soit des taux de variation oscillant entre - 3,6 % et + 3,7 % sur la période. Les moins de 20 ans étant généralement les enfants de personnes en âge de travailler, les évolutions de cette tranche d'âge vont principalement dans le même sens que celles des 20-64 ans.

Dans le scénario 4, « Ralentissement économique », le nombre de jeunes Bretons baisserait entre 2018 et 2040. C'est le seul scénario parmi les quatre proposés qui aboutirait à ce résultat. Les territoires universitaires seraient les plus touchés. Néanmoins, bien que le ralentissement économique ait des conséquences importantes sur la métropole rennaise, celle-ci gagnerait 11 200 jeunes de moins de 20 ans entre 2018 et 2040 (contre 17 700 dans le scénario de référence). Quatre autres territoires verraient également leur nombre de moins de 20 ans augmenter : Liffré-Châteaugiron, Montfort-sur-Meu, Guichen et Combourn.

Dans les autres scénarios, le nombre de

moins de 20 ans serait globalement en hausse, la région gagnant entre 21 300 et 29 800 jeunes. Néanmoins, les scénarios auraient une influence différente sur la population des moins de 20 ans selon les territoires. Les zones les plus touchées seraient généralement les mêmes que pour les 20-64 ans. Par exemple, en cas de renouveau industriel (scénario 3), le nombre de jeunes serait quasiment stable dans la plupart des zones du centre de la Bretagne, alors qu'il y serait en baisse dans les autres cas (figure 3).

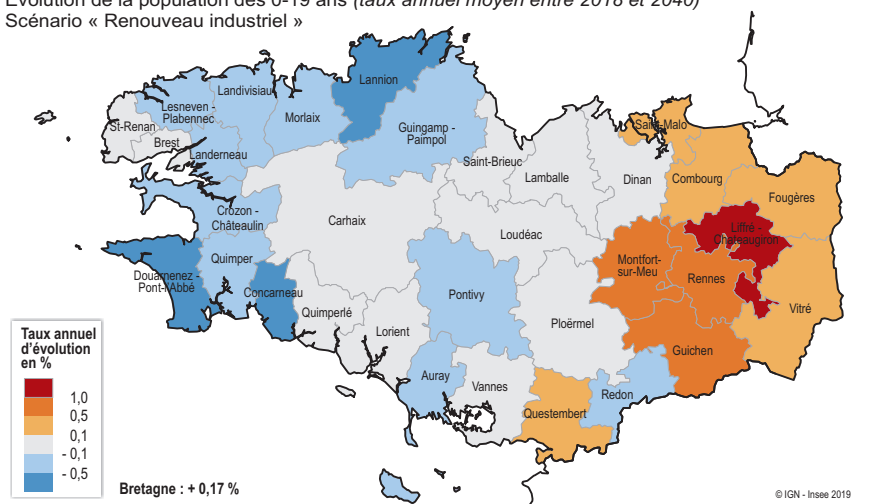
### Un effet modéré des scénarios sur le nombre de seniors

Enfin, le nombre de seniors, définis ici comme les personnes âgées de 65 ans ou plus, évoluerait de manière très similaire quel que soit le scénario considéré. Les zones périphériques de Rennes connaîtraient les évolutions les plus fortes, dépassant les 70 % de croissance entre 2018 et 2040.

Pour autant, quelques différences ressortent des projections obtenues, notamment chez les 65 à 84 ans, en raison du lien existant entre l'évolution du nombre de jeunes retraités et celle des actifs. Ainsi, un ralentissement de l'économie régionale (scénario 4) atténuerait légèrement la progression du nombre de 65-84 ans : ils seraient 12 600 individus de moins qu'en prolongeant les

### 3 Une stabilité du nombre de jeunes dans le centre de la Bretagne en cas de renouveau industriel

Évolution de la population des 0-19 ans (taux annuel moyen entre 2018 et 2040)  
Scénario « Renouveau industriel »



Source : Insee, Omphale 2017.

évolutions actuelles, pour un total de 246 000 personnes âgées de 65 à 84 ans en 2040 en Bretagne. Dans les autres cas, les scénarios envisagés conduiraient à une plus forte progression démographique des 65-84 ans, en comparaison à celle qui résulterait du prolongement des tendances récentes. Cela s'expliquerait à la fois par des arrivées

supplémentaires depuis l'extérieur de la région et par le vieillissement des actifs les plus âgés d'ici l'horizon de projection. En 2040, la région compterait ainsi entre 867 000 et 881 000 individus de cette classe d'âge dans les trois scénarios. ■

### Des projections au service des territoires

Le réseau des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne et l'Insee ont souhaité collaborer afin de disposer d'éléments concernant les évolutions futures de la population des différents territoires bretons, et de les aider ainsi dans leur prise de décisions locales. Cette publication simule les impacts démographiques de quatre scénarios prospectifs élaborés par les agences d'urbanisme en se basant sur des hypothèses différenciées de rayonnement universitaire, d'évolution du tissu économique ou d'attractivité résidentielle. Les territoires qui s'engagent dans la révision ou l'élaboration de leurs documents de planification (SCoT, PLUi, PLH, etc.) pourront ainsi disposer d'hypothèses d'évolutions démographiques contrastées et choisir en connaissance de cause celles correspondant au mieux à leurs objectifs. Les projections localisées de population permettront également de mieux anticiper les besoins des territoires, tant en termes de logements que d'équipements et de services.

L'autre publication (*Insee Analyses Bretagne n° 89*), diffusée simultanément, s'appuie sur le scénario central de l'Insee, dans lequel les tendances observées sur la période récente se poursuivent. Il permet de donner une image de ce que pourrait être la population bretonne en 2040 (structure par âge, répartition géographique) sans modification des comportements démographiques et migratoires actuels.

## Méthodologie

### Le modèle Omphale et les scénarios démographiques

Le modèle « Omphale » (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) permet de réaliser des projections de population infra-nationales en projetant d'année en année, à partir de 2013, les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues.

Le scénario central, décrit dans l'Insee Analyses Bretagne n° 89, reproduit les tendances observées sur un passé récent (début des années 2010). D'autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou plusieurs composantes. Cette publication compare les évolutions projetées en faisant varier les coefficients migratoires des populations entre les territoires. Ces variations seraient les conséquences de modifications dans le fonctionnement du territoire régional tant en termes d'économie que de rapport à l'environnement par exemple.

Les projections ont l'avantage de servir de base à la réflexion, notamment en matière de planification, mais elles ne constituent en aucun cas des prévisions pour l'avenir.

### Les zonages de l'étude

Le périmètre des EPCI est pertinent pour l'analyse des projections de population, puisque c'est à cette échelle que se prennent un certain nombre de décisions au niveau local. Néanmoins, pour fournir des résultats fiables, l'outil de réalisation de projections Omphale nécessite de travailler sur des territoires de plus de 50 000 habitants. Par conséquent, certaines intercommunalités ont été regroupées en tenant compte de leurs similitudes avec d'autres EPCI voisins, afin d'obtenir des zones dépassant le seuil des 50 000 habitants. La composition des zonages est détaillée dans l'Insee Analyses Bretagne n° 89.

## Pour en savoir plus

- « Plus de 400 000 habitants supplémentaires en Bretagne d'ici 2040 », Hervé Bovi, Michel Rouxel – Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 89 (2019, nov.) – 4 p.
- « Un quasi doublement de la population bretonne en deux siècles », Paul Obszynski – Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 87 (2019, oct.) – 4 p.
- « En 2050, près d'un Breton sur trois serait un senior », Fatima Le Strat, Valérie Molina – Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 58 (2017, juin) – 4 p.
- « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », David Desrivière – Dans : *Insee Première*, n° 1652 (2017, juin) – 4 p.



Insee Bretagne  
35, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :  
Éric Lesage

Rédactrice en chef :  
Marion Julien-Levantis

Maquettiste :  
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013  
© Insee 2019